

Année de Préparation aux Etudes Supérieures (A.P.E.S.) - Option Études européennes

Acquérir une solide culture générale sur l'Europe et perfectionner son niveau de langue grâce à une immersion linguistique au sein d'une université partenaire. Ce cursus d'un an donne aux étudiants toutes les chances de réussir leurs études supérieures.

Présentation

L'Année de Préparation aux Études Supérieures (A.P.E.S.) - option Études européennes est une année de transition entre les études secondaires et les études supérieures organisée en deux semestres. Ce cursus permet d'optimiser les chances de succès des étudiants dans la réalisation de leur parcours d'études supérieures et dans leur choix d'orientation.

Le deuxième semestre, passé dans une université étrangère partenaire de l'Institut Catholique de Paris, permet de consolider les acquis dans l'une des deux langues, et de développer des connaissances sur l'histoire et la culture du pays d'accueil.

Enjeux

- Développer la culture générale par un enseignement pluridisciplinaire.
- Renforcer les compétences linguistiques dans deux langues.
- Acquérir les méthodologies universitaires.
- Proposer un dispositif d'aide à l'orientation.

Intégration à une formation sélective

100 %

**100% des étudiants de l'APES (Option Etudes européennes ou Option Sciences humaines), diplômés en 2019 et ayant choisi une filière sélective à l'ICP, ont validé leur première année de licence à la première session d'examens en 2020.*

Durée de la formation

2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Langues d'enseignement

- Français

Coût de la formation

Semestre 1 à l'ICP : de 2 120 € à 4 480 €, en fonction de vos revenus (tarifs 2025-2026). Semestre 2 à Dublin, Berlin ou Salamanque : environ 7 000 € (frais de scolarité et hébergement en famille).

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Bac série générale.

Candidature

Modalités de candidature

[Parcoursup.](#)

Débouché

Activités visées / compétences attestées

- Acquisition du niveau B2 en langues étrangères et des méthodes de travail
- Développement de la culture générale
- Aptitude à définir son projet d'études et son projet professionnel

Poursuites d'études

La poursuite d'études peut se faire à l'université, dans les filières de lettres, langues et sciences humaines mais également en IUT, en écoles de commerce ou dans d'autres écoles spécialisées.

60% des étudiants qui ont suivi l'APES-Études européennes intègrent une formation sélective.

Programme

Semestre 1 : (12 semaines) : 264 heures d'enseignement (22 heures d'enseignement hebdomadaires).

Semestre 2 : semestre dans une université partenaire de l'ICP (12 à 15 semaines selon la destination) : 20 heures d'enseignement hebdomadaires en moyenne.

- **Deux langues** : anglais + une deuxième langue à choisir parmi les langues proposées au Pôle Langues de l'ICP. Les étudiants qui souhaitent suivre leur semestre 2 à Berlin ou à Salamanque doivent choisir la langue correspondant à ce choix (allemand ou espagnol)
- **Culture générale** (Institutions politiques, science économique, sociologie, histoire, histoire de l'art, littérature, géopolitique de l'Europe, interculturalité...)
- **Méthodologie de l'expression orale**
- **Atelier d'aide à l'orientation**

Le nombre d'heures de cours mentionné ci-dessus doit être accompagné d'un nombre d'heures équivalent en travail personnel.



<https://www.icp.fr/>

ICP

Pôle prépas